



Devoir des petits enfants envers une grand mère

Par **delphine de 62**, le **28/09/2009** à **14:42**

Bonjour,

Ma grand mère vit seule, son fils unique est décédé, il s'était remarié.
je suis son unique petite fille.

Qui doit s'occuper de ma grand mère ?
agée de 82 ans qui vit seule mais qui commence à éprouver des difficultés à vivre seule.

Il serait préférable qu'elle soit placée en maison de retraite ou qu'elle demande une aide à domicile.

Je voudrais savoir qui de moi son unique petite fille ou de sa belle fille doit s'occuper de ses démarches ?

D'avance je vous remercie.